



Révision du schéma d'aménagement et de développement

MRC de Kamouraska

18 novembre 2025

Rencontre avec les directions générales
des municipalités



Sommaire

- 1- Mise en contexte;
- 2- Les OGAT, mode d'emploi;
- 3- Le plan de travail;
- 4- Varia et questions;

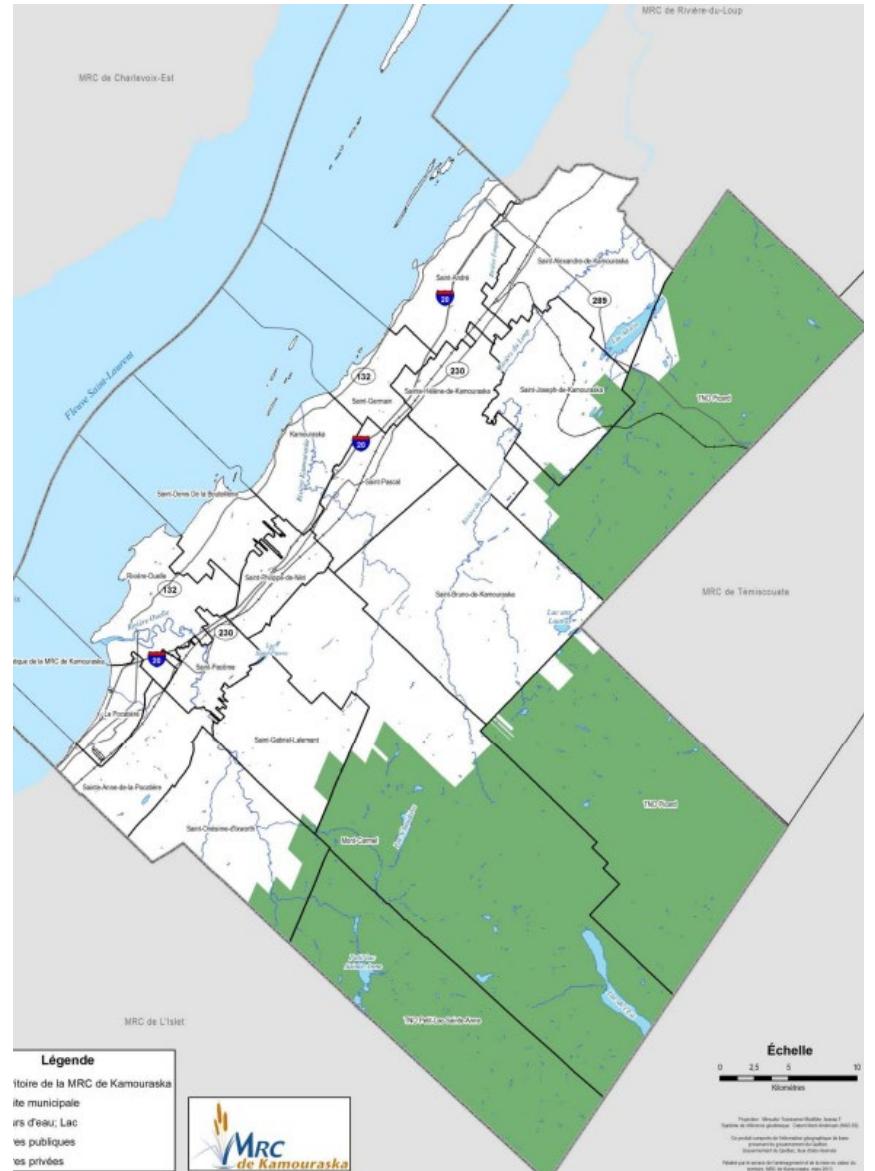


MISE EN CONTEXTE



Mise en contexte

- 17 municipalités et deux territoires non-organisés (TNO);
 - Population de 21 307 habitants en 2021, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2016;
 - Près de 10 000 emplois;
 - Superficie de 3065 km²;

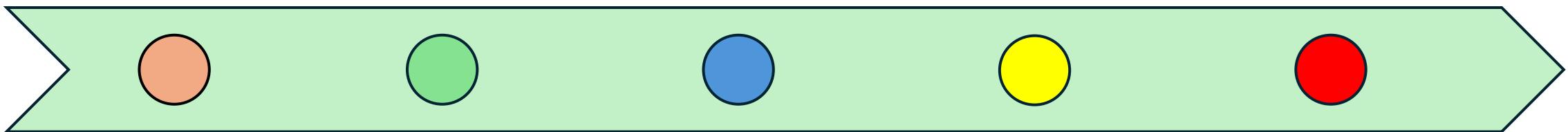


Le schéma d'aménagement dans la MRC de Kamouraska

1979 : Adoption de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

1994 : Publication des premières Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT).

2024 : Entrée en vigueur des nouvelles OGAT.



1987 : Adoption du premier schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Kamouraska.

2016 : Adoption du schéma révisé en aménagement du territoire.



LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT



C'est quoi ?

C'est **l'outil principal** qui indique les **orientations** et les **actions** prioritaires concernant le **développement** et l'organisation physique du territoire. Il offre une **vision régionale collective et durable** pour toutes les sphères de la société.

Le schéma offre aussi un **cadre commun** et un certain consensus entre les acteurs locaux, notamment les municipalités locales, sur les enjeux prioritaires du territoire.

Pourquoi le réviser ?

Nouvelles orientations gouvernementales en aménagement
du territoire (OGAT)

Orientations de la MRC ont évoluées

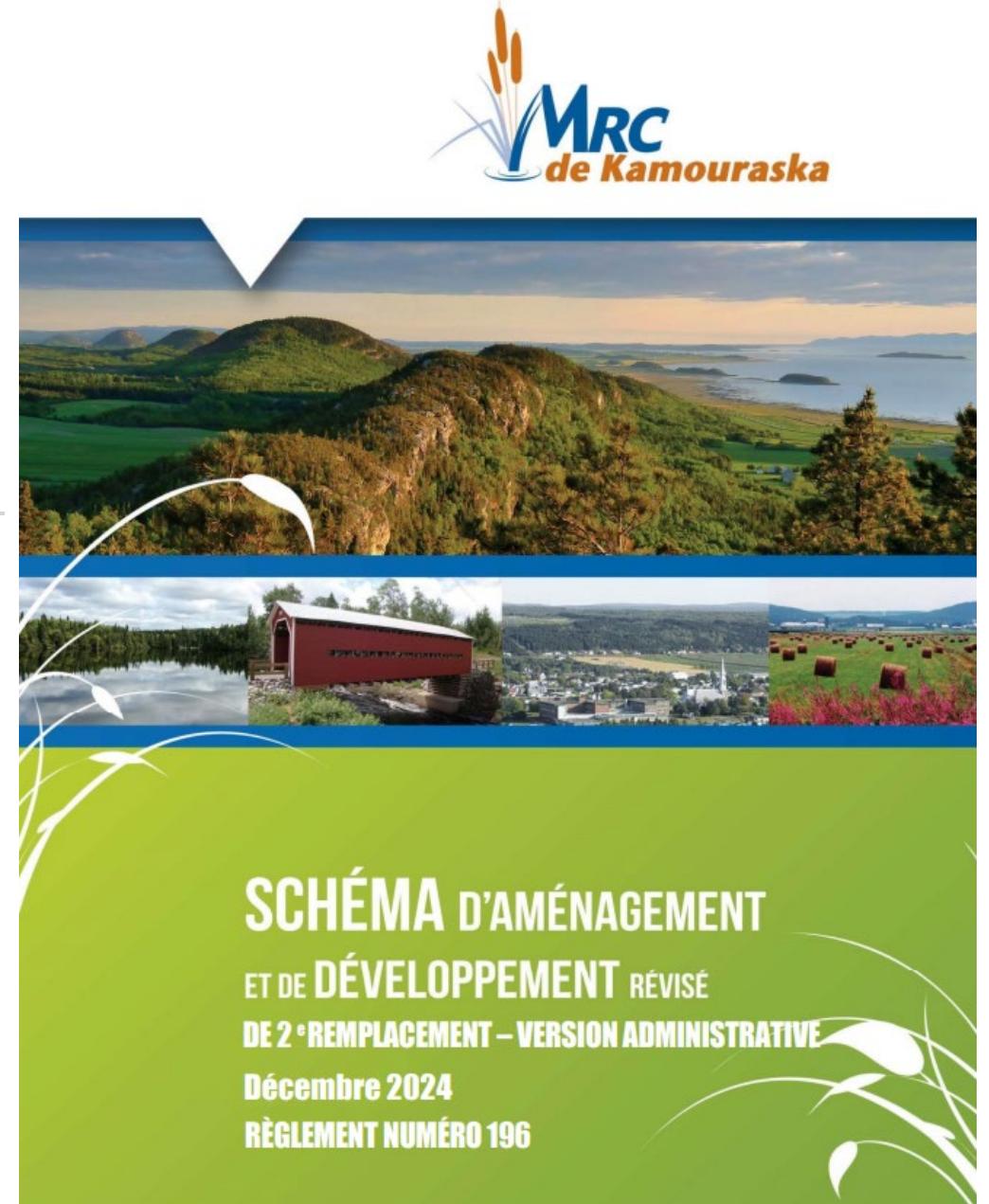
Adaptation aux changements climatiques

Transition écologique

Les caractéristiques recherchées

Le schéma doit être :

- Stratégique;
- Synthétique / exécutif (ce qui est essentiel, ce qui « parle » pour vous, etc.);
- Technique, mais accessible pour tous (élu(e)s, population) (document vulgarisé);
- Transversal;
- Cartographique (les représentations et analyses du territoire);
- Mesurable (indicateurs de suivi);



Contenu d'un Schéma



Le portrait du territoire

Une présentation de la géographie du territoire ainsi que de ses faits saillants sur la population, les transports, la culture, l'économie, etc...



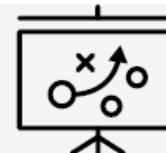
Parti d'aménagement

Les orientations, les enjeux, les objectifs ainsi que les actions prévues en aménagement du territoire. Il s'agit du cœur du schéma.



Les grandes affectations du territoire

Description et localisation des différentes vocations du territoire. On y présente les fonctions autorisées dans chaque vocation (ex: agricole, urbaine, industrielle, commerciale etc...).



Stratégie de gestion du territoire

La gestion de l'urbanisation et de notre territoire agricole. Identification des pôles stratégiques et des secteurs de planification particulière.



Programme de mise en oeuvre

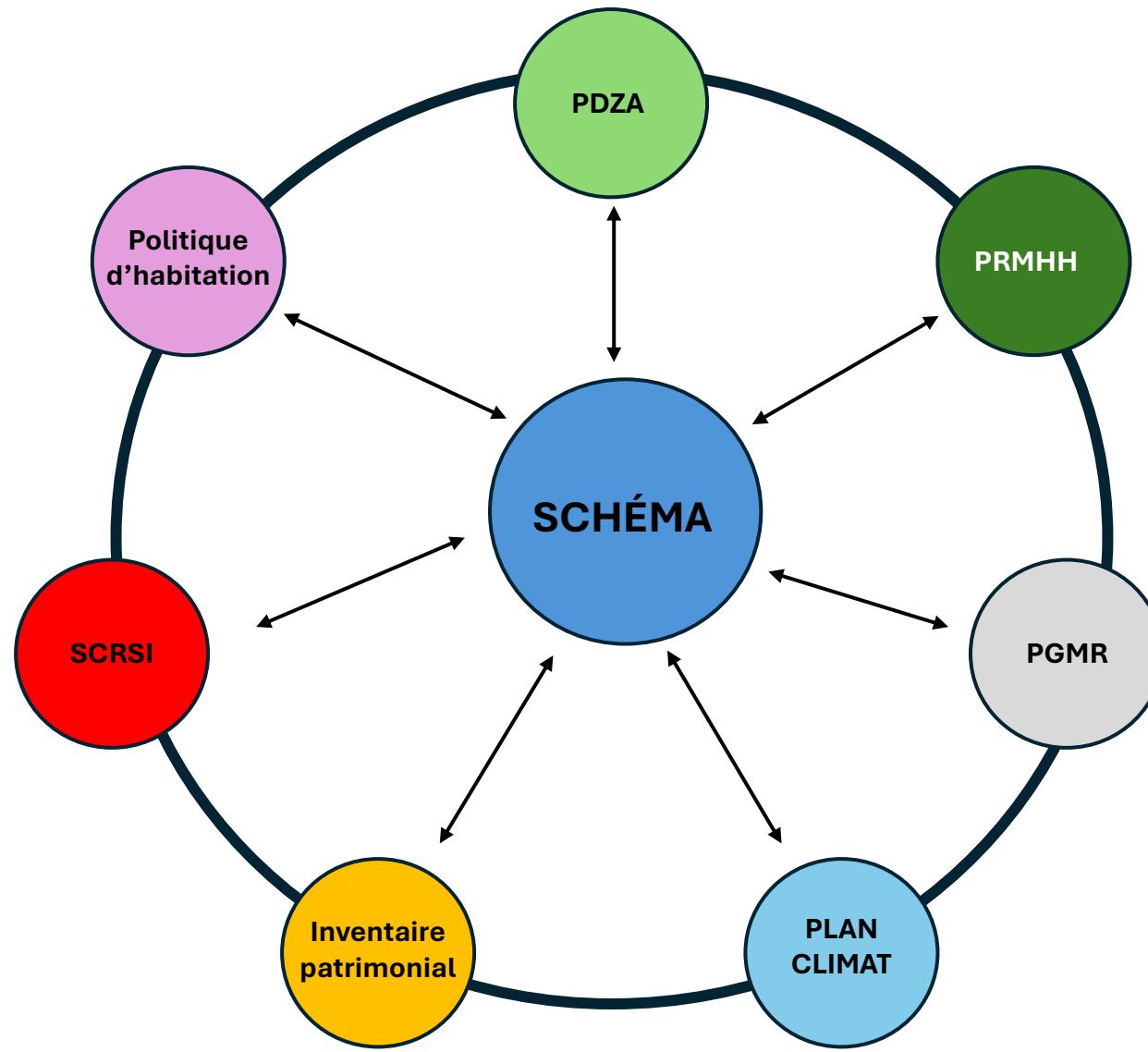
Plan d'action spécifique pour atteindre les objectifs. Il inclut des détails sur les actions à mettre en place, et leur horizon de réalisation.



Document complémentaire

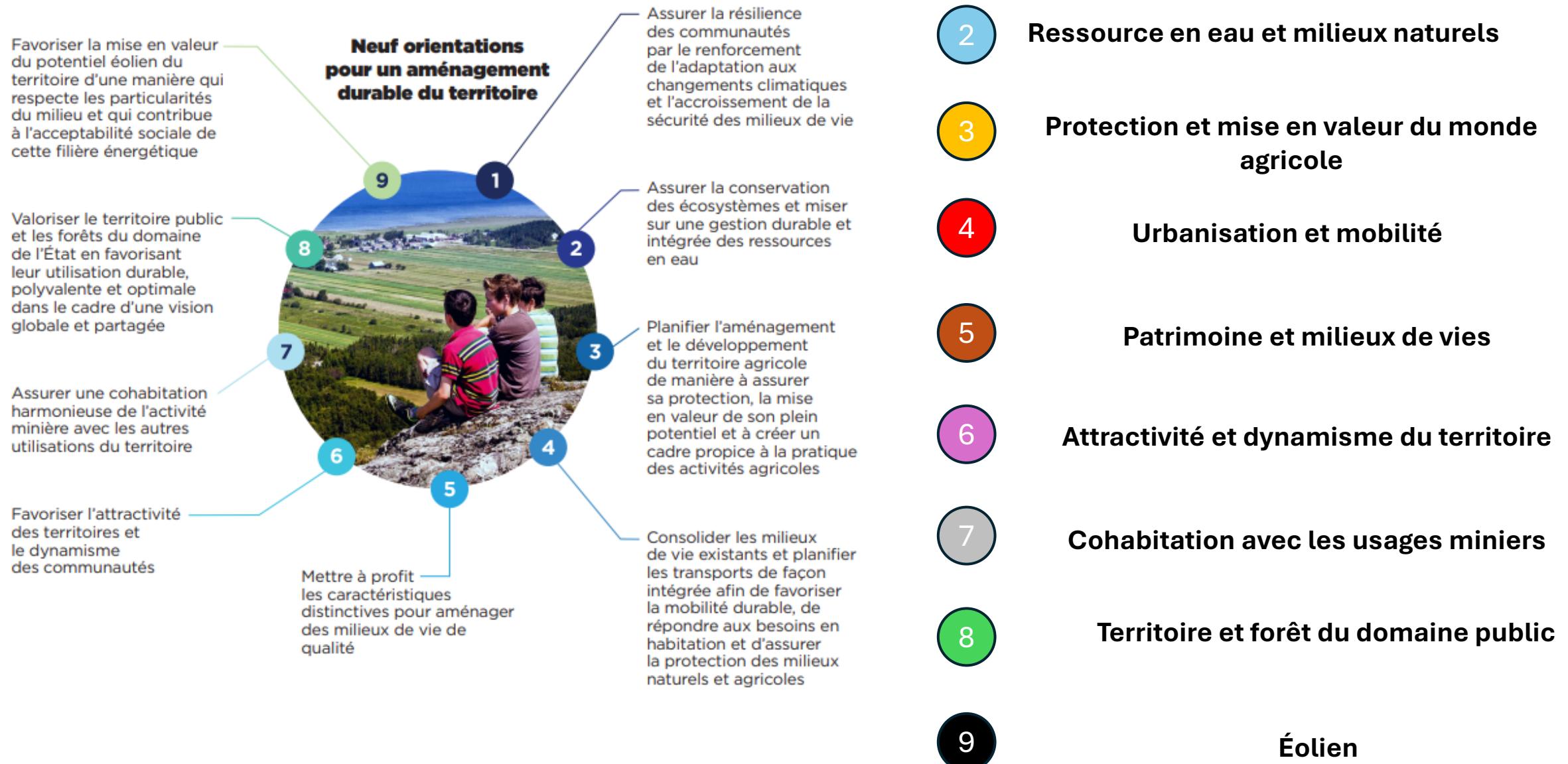
Contenu réglementaire minimale à inclure aux plans et aux règlements d'urbanisme des municipalités du territoire.

L'effet gravitationnel du schéma d'aménagement





LES OGAT – MODE D'EMPLOI



Principaux changements et nouveautés des nouvelles OGAT pour notre territoire

- Système de monitorage avec **8 indicateurs obligatoires** et minimum **6 indicateurs régionaux** définis par la MRC : Cibles, résultats, suivis;
- Cabourons et milieux naturels;
- Règlement régional sur la forêt privée;
- Adaptation aux changements climatiques : Plan Climat, etc;
- Limiter « l'étalement urbain » : consolidation et densification de nos périmètre urbains;
- Une plus grande flexibilité dans les îlots déstructurés et le volet 2 de la demande à portée collective.



LE PLAN DE TRAVAIL



L'échéancier préliminaire

ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1- FAIRE LE PORTRAIT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE KAMOURASKA ET TRAVAUX RELATIFS RELIÉS AUX - DIFFÉRENTES THÉMATIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none">• RASSEMBLER LES DONNÉES;• RÉALISER CARTES/TABLEAUX/GRAFIQUES, ETC;• RÉDIGER LE PORTRAIT DU TERRITOIRE;• POSSIBILITÉ DE FAIRE PARTICIPER LA POPULATION VIA UN SONDEAGE;• PRÉSENTATION DU RÉSULTAT À LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT	NOVEMBRE 2024 À AOUT 2025
<p>2- DÉFINIR LES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET VISION STRATÉGIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none">• DÉFINIR LES INDICATEURS ET LES CIBLES;• DÉFINIR LES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ORIENTATIONS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE KAMOURASKA;• FAIRE PARTICIPER LES DIFFÉRENTS COMITÉS.	AOUT 2025 À JUILLET 2026
<p>3- RÉDIGER LE SCHÉMA ET LE DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none">• DÉFINIR LES PRINCIPALES DISPOSITIONS ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SCHÉMA;• DÉFINIR ET DÉLIMITER LES LIMITES DES GRANDES AFFECTATIONS AINSI QUE LES USAGES QUI Y SERONT AUTORISÉS;• FAIRE PARTICIPER LES DIFFÉRENTS COMITÉS.	MARS 2026 À JANVIER 2027
4. ADOPTION DU PREMIER PROJET	JANVIER 2027
5. RÉAJUSTEMENTS ET BONIFICATIONS	JANVIER À AVRIL 2027
6. ADOPTION DU SECOND PROJET, AVEC OU SANS CHANGEMENTS	AVRIL 2027
7. PÉRIODE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES	AVRIL 2027 À SEPTEMBRE 2027
8. ADOPTION DU SAD RÉVISÉ	SEPTEMBRE 2027
9. ENTRÉE EN VIGUEUR	DÉCEMBRE 2027 OU JANVIER 2028

L'échéancier préliminaire



Les différents acteurs

- Le comité de suivi/stratégique : La commission d'aménagement de la MRC de Kamouraska;
- Les municipalités locales;
- Les différents ministères (MAMH, MAPAQ, MELCCFP, MTQ, etc.);
- Commission scolaire;
- Population locale (via consultations et sondages);
- Organismes régionaux divers (OBV, SHQ, etc.);



Rencontre avec les municipalités 2026

Dans le **courant de l'année 2026**, nous rencontrerons chaque municipalité à tour de rôle afin de discuter et de planifier les enjeux suivants :

- Volonté de développement de la municipalité à court et moyen terme;
- Analyse de leur périmètre urbain (agrandissement, retrait, zones de réserves, etc.);
- Analyse des besoins résidentiels, commerciaux et industriels;
- Priorisation des secteurs et des besoins;
- Zones récréatives et de villégiature;
- Zones de conservation et milieux naturels (cabourons).



DES QUESTIONS ?

Merci pour votre attention !